



FORMULAIRE DE CONFIRMATION POUR ACHAT PRIVE

INFORMATIONS SUR L'ENTREPRISE

Nom de l'entreprise:

Adresse:

Personne responsable:

Fonction:

Téléphone / Portable:

E-Mail:

INFORMATIONS SUR L'AYANT DROIT

Nom:

Prénom:

Fonction:

Département:

Téléphone / Portable:

E-Mail:

INFORMATIONS SUR LE VÉHICULE

Marque:

Modèle:

Plaque d'immatriculation:

N° de châssis:

1^{ère} mise en circulation:

Les points suivants doivent être respectés:

- Le véhicule doit être immatriculé au nom et au prénom de la personne qui y a droit, c'est-à-dire que les données figurant sur la carte grise doivent correspondre à cette personne. D'autres personnes, y compris les membres de la famille, sont expressément exclus.
- La durée minimale de détention du véhicule est d'au moins 6 mois et 6'000 km.

Avec la signature légalement valable, la Fédération des Magistrats, des Enseignants et du Personnel de l'État du Valais (FMEP) confirme que la personne inscrite est membre ou collaborateur de la FMEP et qu'elle a droit à la réduction de flotte.

Nom:

Signature:

Date: